

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 29 mars 2021**

**DEL.2021.03.29-010 – Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2020**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 26
- Nombre de procurations : 2
- Absents excusés : 3
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2021

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

**09 AVR. 2021**

Bureau du Courrier

Monsieur Thierry PIALLEPORT a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
DELPLANQUE Emmanuel	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane		X	LAGARRIGUE Henri
DOS SANTOS Roméo		X	FARTHOUAT Jean-Marc
AMRA Julia	X		

**DEL.2021.03.29-010 – Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2020**

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le comptable municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

- ❖ - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 en précisant qu'il n'y a pas eu de journée complémentaire,
- ❖ - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- ❖ - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal est invité à examiner le Compte de Gestion 2020, présenté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	SOLDE des deux sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires	4 600 000,00 €	9 030 002,90 €	
Recettes nettes	2 451 837,72 €	8 548 331,87 €	
<b>DEPENSES</b>			
Autorisation budgétaire	4 600 000,00 €	9 030 002,90 €	
Dépenses nettes	2 156 027,22 €	8 023 324,44 €	
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent		+ 525 007,43 €	
Excédent	+ 295 810,50 €		+ 820 817,93 €
Avec les soldes reportés de 2018			
Déficit d'investissement	-366 365,42 €		- 366 365,42 €
Excédent fonctionnement		+ 300 002,90 €	+ 300 002,90 €
<b>Sous total</b>	- 70 554,92 €	+ 825 010,33 €	+ 754 455,41 €
Restes à réaliser	- 355 551,57 €		- 355 551,57 €
<b>TOTAL</b>	- 426 106,49 €	+ 825 010,33 €	+ 398 903,84 €

Soit,

### Section de fonctionnement

. Excédent 2020 :	+	525 007,43 €
. Résultats antérieurs reportés :	+	300 002,90 €
<b>. Résultat de clôture de fonctionnement :</b>	<b>+</b>	<b>825 010,33 €</b>

### Section d'investissement

. Excédent 2020 :	+	295 810,50 €
. Déficit exercice précédent	-	366 365,42 €
<b>. Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>70 554,92 €</b>
<b>. Solde de report d'investissement (restes à réaliser)</b>	<b>-</b>	<b>355 551,57 €</b>
<b>. Résultat d'investissement cumulé :</b>	<b>-</b>	<b>426 106,49 €</b>

### SOIT UN RESULTAT CUMULE 2020 DE :

. Excédent de fonctionnement :	+	825 010,33 €
. Déficit d'investissement :	-	426 106,49 €
<b>. Résultat :</b>	<b>+</b>	<b>398 903,84 €</b>

Le rapporteur déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observation, ni de réserve de sa part.

Si tel est votre avis, dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver le Compte de Gestion 2020 de Monsieur le Trésorier.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le Compte de Gestion de l'exercice 2020 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Parempuyre,  
29 mars 2021

  
  
**Béatrice de FRANÇOIS**  
Maire de Parempuyre

